

M. Duhamel écrit au comte de Lastic:

« M., j'aurais eu l'honneur de vous donner plus tôt de mes nouvelles, n'était l'espoir que j'avais que les 2 chasses générales, dont j'espérais beaucoup, me fourniraient l'occasion de vous mander quelques circonstances intéressantes et peut-être même la destruction de la bête féroce; mais ces 2 chasses ont été exécutées, quoiqu'avec le meilleur ordre, sans produire l'effet qu'on en attendait, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous en faire part dans ma dernière lettre. J'ai reçu aujourd'hui, M., celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en date du 4 de ce mois. Je ne saurais trop vous remercier de toutes les marques d'estime et d'amitié que vous voulez bien m'accorder et j'ose vous affirmer que vous [m'en] devez un peu en reconnaissance de celle que je vous ai voué pour la vie. Je vous aurais bien des obligations, M., si vous pouviez engager les personnes qui ne conçoivent pas pourquoi je ne puis pas encore parvenir à détruire le monstre qui ravage ce pays. Aucune elles mêmes [ne] m'accompagnent dans les chasses que je fais journellement. J'espère que d'après 7 à 8 chasses elle jugeront un peu plus sainement les difficultés qu'il y a de réussir. Comme le peintre de Mende ne m'a pas consulté dans la copie qu'il a fait de l'estampe que j'ai eu l'honneur de remettre à Mgr l'évêque à mon passage à Mende, j'en ai vu plusieurs de sa façon qui ne ressemblent du tout point à celle que j'ai eu l'honneur, M., de vous envoyer. Je vous certifie celle que je vous ai adressée parfaitement ressemblante, et si bien que toutes les personnes qui ont été dans le cas de se battre contre la bête, ont parfaitement reconnu l'original dans la copie. Lorsque je vis cette bête je ne pus bien distinguer que sa tête, le corps et la queue; comme j'en étais à plus de 100 pas, je ne pouvais pas lui demander la patte pour bien compter les griffes, mais je sais qu'elle en a 6 à chacune à n'en pouvoir douter. Premièrement, c'est qu'en la suivant à la piste avec M. de St.-Laurent, nous les vîmes très bien empreintes, et d'ailleurs différentes preuves que j'en ai par la chevelure qu'elle enlève d'un coup de patte, comme par exemple au village du Pouget où d'un coup de patte que cette bête donna à un enfant, elle lui enleva toute la peau et la tête avec les cheveux en entier. J'ai vu l'enfant en passant au Pouget, en revenant d'une chasse que je fis dans cette partie, et quoique je n'ai pas besoin de témoin pour certifier ce que

j'avance, MM. de La Vignole, St.-Sauveur, d'Estremiac et Michel étaient avec moi et ont vu de même. Cet enfant reçut en même temps un autre coup de patte sur la poitrine, dont 3 griffes lui firent 3 entailles aussi fortes qu'aurait pu faire le sabre le mieux tranchant. L'exemple de la femme du village de Moine qui attaquée par cette bête fut heureusement secourue après avoir eu cependant d'un coup de patte la moitié de la peau de la tête ramenée sur l'épaule. Je ne sais si les personnes qui veulent contredire des faits aussi authentiques appellent cela faire la patte de velours. Cette fille de Civergols, qui à coups de hache se battit pendant près d'un quart d'heure contre cette Bête, eut bien le temps de lui compter les griffes, car elle n'eut peur qu'après le combat et dans la déposition qu'elle vint me faire, elle m'assura bien que cette bête avait des griffes qu'elle sortait même de la longueur d'un doigt, toutes les fois qu'elle s'élevait sur les pattes de derrière pour s'élancer sur elle. Oui, M., vous pourrez assurer avec confiance ce que j'ai l'honneur de vous mander. Je me manquerais à moi même si j'étais capable d'altérer l'exacte vérité. Il y a 19 ans que j'ai l'honneur de servir le Roi, j'ai toujours été assez heureux pour voir bien ce que je voyais dans toutes les campagnes que j'ai fait et certainement je n'y vois pas moins bien maintenant. Je serais inconsolable, M., si j'avais négligé la moindre des occasions à pouvoir réussir; mais bien loin d'avoir à me reprocher à moi même toutes les personnes de la première considération du pays et même tous les honnêtes gens me rendent justice et conviennent bien que, si je n'ai pas encore été assez heureux pour réussir, ce n'est pas faute de soins de ma part ni manque de bonne volonté dans la troupe que je commande. Que l'on choisisse dans toutes les troupes de Sa Majesté 50 hommes de la meilleure volonté, qu'on leur donne un écu par jour à chacun, qu'on les fasse venir ici pour y chasser la bête féroce après laquelle je cours, si ces hommes font plus que mes dragons ne font quoique n'ayant pour vivre que leur solde, je perd tout ce qu'on voudra et je prends pour caution de ce que j'avance tous les habitants du pays. Quand cette bête était dans les environs de Langogne, tous les chasseurs d'ici et des environs disaient – et ils en conviennent eux-mêmes – ‘Si cette bête venait ici, nous l'aurions bientôt détruite.’ Elle y est depuis 3 mois, ces mêmes chasseurs tirant très bien l'ont chassée tous les jours et n'ont jamais pu la rencontrer.

Ils sont cependant du pays même et ils se sont rebutés. Outre les chasseurs d'ici, il y a bien d'autres qui cherchent journellement cette bête féroce, depuis qu'ils ont pour point de vue mieux que 8000 livres. Quoi de plus fort que les 2 chasses générales que je viens de faire faire; il y avait tant en Auvergne, en Rouergue qu'en Gévaudan, au moins 30000 hommes sur pied, le même jour et à la même heure, et cependant cette bête a échappé. J'avais dispersé mes dragons dans les villages et dans les passages, dont cette bête paraissait faire ses galeries. J'en avais à Aumont, au Puech, à Beauregard, à Termes, à Albaret-le-Comtal, à Prunières, aux Cayres et à Rimeize; vous connaissez le local, M., jugez s'il était possible de mieux garder le pays. Dans chacun de ces villages il y avait chaque jour 2 dragons qui déguisés en femme accompagnaient les enfants qui gardaient les bestiaux, pendant que les autres du même poste chassaient dans les bois des environs, et se communiquaient continuellement par des patrouilles avec les dragons des postes voisins. Pendant 12 jours que mes dragons furent ainsi dispersés, cette bête ne parut point et le jour même que je fis rentrer mon monde, elle attaqua auprès d'un de ces villages un enfant de 9 ans qui fut heureusement secouru. J'ose dire, M., ne rien laisser à désirer au pays quand aux soins que je me donne et aux fatigues que j'essuie, pour tâcher de le délivrer du fléau qui le désole, et si quelque chose surprend les habitants, c'est le zèle avec lequel mes dragons soutiennent en me suivant les fatigues les plus fortes, et cela par les temps les plus affreux. Par modestie je ne devrais rien dire de tout ceci, mais j'y suis forcé pour vous mettre à même, M., de détromper de toutes les manières ceux qui, dans l'éloignement et sans aucune connaissance du pays répandent comme maladresse ou négligence de ma part de n'avoir pas encore détruit cet animal. Rien ne peut me flatter davantage que les informations que je prie de faire dans ce pays pour savoir s'il est possible de faire plus. Je fus par exemple obligé de passer une nuit et 2 jours sans discontinuer d'écrire, avec un maréchal des logis, pour expédier les ordres que j'envoyai à chaque paroisse touchant les 2 chasses générales qui viennent d'être faites. Enfin, M., je vous prie de croire que s'il était possible de faire plus, je le ferais sûrement et il y aurait longtemps que j'aurais réussi s'il ne fallait pour cela que beaucoup de soins et de zèle, mais il faut encore du bonheur. Le hasard peut faire

qu'un homme qui ne se sera jamais donné la moindre peine pour trouver cette bête, la rencontre et la tire. J'en serais sûrement fort aise, pourvu que le public en soit délivré n'importe par qui, je n' [en] aurai pas moins fait tout au monde pour en avoir la gloire. Vous me rendez bien justice, M., quand vous croyez qu'une récompense pécuniaire ne me flatterait point; quoi que sans bien, ayant mangé le peu que j'avais au service du Roi, l'honneur seul me conduit, et malgré les dépenses indispensables dans lesquelles cette commission m'entraîne, je sais ne manger que du pain, et ne boire que de l'eau plutôt que de demander de l'argent. Si 19 ans de service joints aux soins de l'aide-major de ce régiment-ci, que j'exerce depuis sa création, si enfin le zèle avec lequel je m'emploie dans la commission dont je suis chargé, pouvaient me mériter la croix de St.-Louis, j'en serais assurément bien flatté, surtout si l'on voulait joindre à cette grâce celle de l'adresser à M. de La Vignole pour que je puisse recevoir le fruit de mes travaux au milieu du pays même qui en est témoin. M. Lafont, syndic du pays, qui a, comme vous le savez, la confiance de Mgr l'évêque de Mende, a fait ici quelques séjours. Il a été témoin des 2 chasses générales qui se sont faites et sur ce qu'ont bien voulu lui dire en ma faveur toutes les personnes d'ici et des environs, il m'a promis d'en rendre compte à Mgr de Mende et de l'engager à écrire pour moi à Mgr de Choiseul son parent. »